

Je m'interroge sur l'origine de deux des emblèmes de la France tel que le drapeau ou pavillon français ainsi que le coq.



Monument aux Girondins,
Bordeaux (33) By Ophelia2
[CC BY-SA 3.0], via
Wikimedia Commons

Notre réponse du 11/07/2016 (version révisée et refondue des réponses précédentes)

Le coq :

D'après le site de l'Elysée, l'utilisation du coq comme symbole remonte à l'Antiquité et l'époque de la Gaule. Il tient à la double signification du terme latin « gallus », valant pour coq et pour gaulois.

Source : <http://www.elysee.fr/la-presidence/le-coq/>

« Le coq apparaît dès l'Antiquité sur des monnaies gauloises. Il devient symbole de la Gaule et des Gaulois à la suite d'un jeu de mots, le terme latin » gallus » signifiant à la fois coq et gaulois.

Disparu au haut Moyen-Age, on le retrouve en Allemagne dès le XIVème siècle pour évoquer la France. A partir du XVIème siècle, le Roi de France est parfois accompagné de cet oiseau sur les gravures, monnaies, etc.

La Révolution française en a fait un plus large usage. On le trouve notamment représenté sur des assiettes et sur le sceau du Directoire. Proposé comme emblème à Napoléon Ier par une

commission de conseillers d'Etat, il fut refusé pour la raison suivante : » le coq n'a point de force, il ne peut être l'image d'un empire tel que la France « .

A partir de 1830, il est à nouveau très apprécié. Par une ordonnance du 30 juillet 1830, le coq gaulois doit figurer sur les boutons d'habit et doit surmonter les drapeaux de la garde nationale.

Naturellement dédaigné par Napoléon III, il devient un symbole quasi officiel sous la IIIème République : la grille du parc du Palais de l'Elysée construite à la fin du XIXème siècle est ornée d'un coq et la pièce d'or frappée en 1899 également.

Si la République française lui préfère aujourd'hui le symbole de la Marianne, il figure toutefois sur le sceau de l'Etat, qui est celui de la Seconde République : la liberté assise tient un Coq sur un canon avec gouvernail sur lequel est représenté le coq. Il est surtout utilisé à l'étranger pour évoquer la France, notamment comme emblème sportif. »

Vous pouvez compléter avec ce paragraphe de l'encyclopédie
Wikipedia Coq : [Symbole de la France](#)

ainsi que cet article de l' Encyclopædia Universalis :
Hervé PINOTEAU, « **COQ GAULOIS** ». In Universalis éducation [en
ligne]. Encyclopædia Universalis, consulté le 1 septembre
2016. Disponible sur
<http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/coq-gaulois/>

Une [version concise](#) sur Pourquoi.com

Le drapeau français :

Le même site donne un éclaircissement sur l'utilisation du drapeau tricolore.

Source

: <http://www.elysee.fr/la-presidence/le-drapeau-francais/>

« *Emblème national de la Cinquième République, le drapeau tricolore est né de la réunion, sous la Révolution française,*

des couleurs du roi (blanc) et de la ville de Paris (bleu et rouge). Aujourd'hui, le drapeau tricolore flotte sur tous les bâtiments publics. Il est déployé dans la plupart des cérémonies officielles, qu'elles soient civiles ou militaires.

Un peu d'histoire...Le drapeau tricolore n'a pas encore son historien. Son origine reste de ce fait encore largement méconnue, mais cela laisse la place à de multiples récits et anecdotes qui – même s'ils ne sont pas toujours vérifiés – rendent la naissance du drapeau national plus pittoresque voire poétique car nombre d'hommes illustres se sont, dit-on, penchés sur son berceau pour le parer de ses couleurs.

Avant d'être drapeau, le tricolore fut cocarde. La Fayette, raconte dans ses Mémoires que, trois jours après la prise de la Bastille, il obligea Louis XVI se rendant à l'hôtel de ville de Paris, à porter la cocarde tricolore, le blanc représentant la monarchie, le bleu et le rouge, la ville de Paris, signe de « l'alliance auguste et éternelle entre le monarque et le peuple ». Le succès de la cocarde tricolore, symbole du patriotisme, est alors assuré.

A l'automne 1790, l'Assemblée constituante décide que tous les vaisseaux de guerre et navires de commerce français porteront un pavillon aux trois bandes verticales : rouge près de la hampe, blanc au centre et cette bande sera plus large que les autres, bleu enfin. Le sens vertical des couleurs s'impose. En effet, depuis un siècle déjà, le pavillon néerlandais aux couleurs rouge, blanc, bleu disposées à l'horizontal flotte sur toutes les mers.

Le drapeau tricolore ne prend sa forme définitive que le 15 février 1794 (27 pluviôse an II) lorsque la convention nationale décrète que le pavillon national « sera formé des trois couleurs nationales, disposées en bandes verticalement, de manière que le bleu soit attaché à la gable du pavillon, le blanc au milieu et le rouge flottant dans les airs ». La légende voudrait que ce soit le peintre Louis David qui ait

choisi l'ordre des couleurs.

Le drapeau tricolore disparaît avec le retour de la monarchie de 1814 à 1830. Lors des « Trois glorieuses », les 27, 28 et 29 juillet 1830 les républicains arborent sur les barricades comme signe d'insurrection et de ralliement contre Charles X, le drapeau tricolore. Louis-Philippe réaffirme que le drapeau de la France est le drapeau bleu, blanc, rouge et peut ainsi proclamer « La nation reprend ses couleurs ».

A plusieurs reprises, le drapeau tricolore fut menacé. Le 25 février 1848, lors de la proclamation de la République, les insurgés veulent un drapeau totalement rouge. C'est Lamartine qui, en homme politique harangua la foule et en poète sut trouver les mots pour sauver le drapeau national

...le drapeau tricolore a fait le tour du monde, avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie. [...] Si vous m'enlevez le drapeau tricolore, sachez-le bien, vous enlevez la moitié de la force extérieure de la France, car l'Europe ne connaît que le drapeau de ses défaites et de nos victoires dans le drapeau de la République et de l'Empire. En voyant le drapeau rouge, elle ne croira voir que le drapeau d'un parti ; c'est le drapeau de la France, c'est le drapeau de nos armées victorieuses, c'est le drapeau de nos triomphes qu'il faut relever devant l'Europe. La France et le drapeau tricolore, c'est une même pensée, un même prestige, une même terreur au besoin pour nos ennemis.

Alphonse de Lamartine

Son histoire mouvementée traversée par la grande et la petite histoire, ses multiples représentations dans des œuvres célèbres, romanesques ou picturales à toutes les époques, ses couleurs associant le chaud et le froid expliquent sans doute que le drapeau tricolore est aujourd'hui le seul emblème national de la France, défini par l'article 2 de la constitution de la Cinquième République »

Pour en savoir plus sur ces deux emblèmes, vous pouvez consulter ces livres :

- **Les emblèmes de la France**

Pastoureau, Michel

Paris : C. Bonneton, 1998

Résumé : En France, le seul emblème officiel est le drapeau tricolore. Mais les Français, au cours de leur histoire, ont ajouté un véritable « panthéon » d'emblèmes officiels : le coq gaulois vient de l'Antiquité, le bleu des maillots des sportifs du Moyen Age...

A la Bpi. Niveau 3 **929(44) PAS**

- **Emblèmes et drapeaux de la France : l'alouette, le coq, la fleur de lis, l'abeille, l'aigle, etc.**

Maury, Arthur

Paris : A. Colin, 1904.

Identifiant pérenne de la notice :
<http://www.sudoc.fr/023891750>

J'espère que ces informations vous intéresseront.
Cordialement,

[Eurêkoi](#) – Bibliothèque Publique d'Information